

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Création de deux lieux de vie et d'accueil sur le Département du Nord

### 1/ CONTEXTE DEPARTEMENTAL

Le Département du Nord a adopté le 12 février 2018 un schéma des solidarités humaines opérationnel à 5 ans. Il s'appuie sur 5 axes d'évolution déclinés en 14 orientations stratégiques et prévoit, dans son axe 5, la transformation et l'adaptation de l'offre de services aux réalités des territoires, aux âges et aux besoins des personnes dans la proximité.

Dans le prolongement de la diversification de l'offre de services engagée dans le cadre de la mise en œuvre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), le Département du Nord souhaite développer deux lieux de vie et d'accueil dans le Nord.

Actuellement, le Département finance à hauteur d'1,2 millions d'euros les séjours de jeunes mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance dans des lieux de vie et d'accueil situés en dehors du territoire nordiste.

### 2/ L'OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

A compter de 2020, le Département du Nord souhaite créer, 14 places d'hébergement réparties sur deux lieux de vie et d'accueil de 7 places chacun. Ce projet s'adresse à des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance (filles ou garçons) âgés de 6 à 18 ans. Le 1<sup>er</sup> lieu de vie sera destiné à l'accueil des 6/12 ans et le second aux 13/18 ans. Des accueils à titre dérogatoire pourront être réalisés sous réserve de l'accord préalable délivré par le Pôle Enfance, Famille, Jeunesse de la Direction Territoriale concernée. La volonté politique de développer ce mode d'accueil sur le Département du Nord vise à :

- éviter les ruptures de parcours des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance en proposant un accompagnement personnalisé en effectif restreint dans un cadre à la fois familial et semi-collectif ;
- permettre un éloignement du collectif afin de favoriser le ressourcement tant pour le jeune accueilli que pour la structure en charge de l'accompagnement ;
- rapprocher les jeunes actuellement accueillis sur des lieux de vie hors département pour en faciliter le suivi.

Le projet concerne notamment des jeunes particulièrement vulnérables et qu'il n'est pas possible de prendre en charge exclusivement dans des institutions classiques et placés suite à une décision judiciaire ou administrative.

### 3/ LOCALISATION DES PROJETS

[lenord.fr](http://lenord.fr)

Conseil départemental du Nord  
51, rue Gustave Delory  
59047 LILLE CEDEX  
Tél. : 03 59 73 59 59 - [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr)

Le Département souhaite une implantation des lieux de vie sur le littoral ou dans le sud du département pouvant permettre aux mineurs de redynamiser des projets personnels ou de rompre avec un entourage exerçant une influence néfaste.

#### 4/ LE BUDGET

Le budget annuel de fonctionnement dédié aux deux lieux de vie et d'accueil est fixé à 743 198,40 € pour un taux prévisionnel d'activité fixé à 100%.

#### 5/ LES CRITERES DE SELECTION

Les projets déposés seront analysés au regard des trois critères de sélection suivants :

- la capacité de mise en œuvre opérationnelle du projet par le gestionnaire (40%),
- l'implantation géographique de la structure (30%),
- la capacité à mobiliser un réseau partenarial dans une logique de parcours coordonné (30%).

#### 5/ LA COMPOSITION DU DOSSIER

**Le dossier de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt sera composé des éléments suivants :**

- 1° Le dossier de candidature en annexe du présent avis ;
- 2° Le budget prévisionnel en année pleine de l'établissement ou du service pour sa première année de fonctionnement
- 3° Le projet d'établissement
- 4° Le projet pédagogique
- 5° Le règlement de fonctionnement
- 6° Exemple des statuts datés et signés pour les personnes morales de droit privé
- 7° Des éléments justifiant des niveaux de qualification nécessaires pour assurer la responsabilité d'un lieu de vie
- 8° Un rétroplanning des différentes étapes administratives et techniques nécessaires à l'obtention de l'autorisation à l'ouverture de la structure
- 9° Plans des locaux

#### 9/ LES MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature est transmis exclusivement en version électronique à l'adresse suivante :

**[asecampagnebudgetaire@lenord.fr](mailto:asecampagnebudgetaire@lenord.fr)**

**DATE DE CLOTURE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : 15 DECEMBRE 2019**